



Comité d'estuaire
du 25 juin 2015
à Billiers

Compte-rendu de la réunion

Ordre du jour :

- Elaboration de la feuille de route pour le Comité d'estuaire - 15h à 15h45
- Suivi des migrations à la passe à poissons du barrage d'Arzal - 15h45 à 16h15
- Suivi des blooms de phytoplancton en baie de Vilaine avec Phénomex, en complément du réseau de suivi du phytoplancton (REPHY) - 16h15 à 16h45
- Questions diverses - 16h45 à 17h15

Étaient présents :

| | |
|----------------------|---|
| Bernard AUDRAN | Maire d'Ambon, Vice-président du PNRGM, Vice-président Qualité de l'eau au comité d'estuaire |
| Daniel BARON | Directeur de Cabinet de la CC du Pays de Redon |
| Gilles BELLENGUEZ | AUP La Roche Bernard |
| Colette BENOIT | Maire-Adjointe de Marzan, Vice-présidente à la Qualité de l'eau au Comité d'estuaire |
| Jean-Paul BENON | SPL – Compagnie des Ports du Morbihan |
| Xavier BLANQUER | MISE du Morbihan |
| Patrick BROSSAUD | Maire de Saint-Molf |
| Muriel CLERY | Conseillère municipale de Damgan |
| Jean CUDENNEC | Association « Eau et rivières de Bretagne » |
| Edouard DANIEL | Conseiller municipal de Billiers, Vice-président à la communication au Comité d'estuaire |
| Céline D'HARDIVILLE | Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan |
| Bénédicte DUPÉ | Représentante de l'Association « Entre Mès et Vilaine » |
| Bernard JACOB | Adjoint au secteur de Brillac et aux affaires maritimes de Sarzeau |
| Eric KERDELHUÉ | Vice-président DSBV |
| Bruno LE BORGNE | 1 ^{er} Vice-président d'Arc Sud Bretagne, Maire-adjoint de La Roche Bernard et Vice-président Qualité des milieux au comité d'estuaire |
| Guy LE GAL | Président du Comité d'estuaire, Maire d'Assérac et représentant de CAP Atlantique |
| Bernard LE GUEN | Maire de Camoël et Vice-président Qualité des milieux au comité d'estuaire |
| Lucien PERROCHON | Association des Plaisanciers du Port d'Arzal-Camoël |
| Marie-Roberte PERRON | Présidente de l'Association « Les Amis de Kervoyal » |
| Hervé PONTHEUX | Agence de l'Eau Loire-Bretagne |
| Alain RAUD | Conseiller Municipal de Sarzeau |
| Jean-Luc RETAILLEAU | Syndicat conchylicole de Pont-Mahé/Pen Bé |
| Régine ROSSET | Maire de Billiers |
| Jean-Yves ROUILLÉ | Mairie d'Arzal |
| Cathy TREGUIER | IFREMER La Trinité |

■ *Suppléants et techniques :*

| | |
|-------------------|---|
| Guy BÉCHAUX | Association Nautique de Foleux |
| Mathieu BOURGEOIS | CAP Atlantique |
| Romain CHAUVIERE | Directeur adjoint service Eau Conseil départemental du Morbihan |
| Nathalie GIRARD | Conseillère Municipale de Camoël |
| Sophie GIRAUD | Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan |

| | |
|-----------------------|--|
| Michel GUIHEUX | Vice-président du « CDBKLD » |
| André JACQUEMIN | APPAC |
| Sylvie LE BOT | Association SEMAPHORE |
| Guillaume LE PRIELLEC | CRPMEM de Bretagne et CDPMEM du Morbihan |

■ *Intervenants :*

| | |
|----------------|--------------------|
| Cathy TREGUIER | IFREMER la Trinité |
|----------------|--------------------|

■ *Personnel Institution d'Aménagement de la Vilaine :*

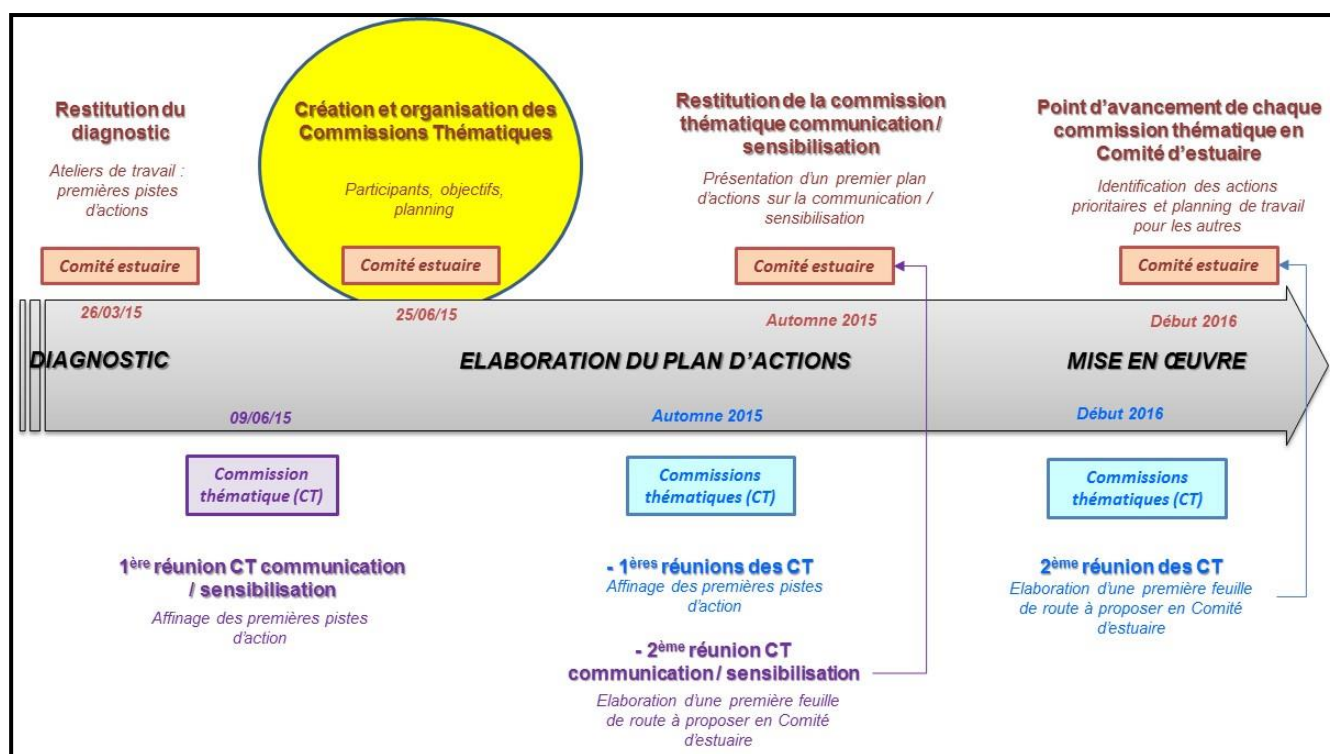
| | |
|------------------------|---|
| Jean-Luc JEGOU | Directeur Général des Services |
| Jean-Pierre ARRONDEAU | Directeur Général Adjoint et Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine |
| Cédric BRIAND | Responsable du Pôle « Milieux et Animation Bassin » |
| Flore SALAÛN | Chargée de mission « Estuaire et Baie de Vilaine » |
| Claire-Lise PERRONNEAU | Assistante du DGA et Secrétariat du SAGE Vilaine |

Étaient Excusés :

Jean-Claude BAUDRAIS, Maire de Penestin - Daniel BOURZEIX, Maire de la Roche Bernard - Gaëlle BEERGUNNOT, Agence des Aires Marines Protégées - Jean-Pierre BERNARD, Maire de Mesquer - Dominique BLANCHARD, Pêcheur professionnel CDPMEM 56 – Laurent BOULO, Conseiller Municipal de GUERANDE – Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan et Maire de Muzillac - Jean-Marc CARREAU, Président du COPIL Natura 2000 Marais de Redon et Vilaine et M-Adjoint de Bains sur Oust – Jean-Jacques COLIN, Conseiller municipal de Férel - Thibault COLL, DREAL Bretagne - Christophe COTTÉ, Association pour la Protection des Marais salants du Mès – Monique DANION, Conseillère Régionale de Bretagne – Marie-Armelle ECHARD, Présidente de l'Association « Entre Mès et Vilaine » - Michel ETRILLARD, Responsable du Pôle SAMEL DDTM 56 – Sébastien GATELIER, MISE de Loire-Atlantique – Mme Evelyne GOUBERT, Université de Bretagne Sud et représentante du CSEM - Alain GUIHARD, Chambre d'Agriculture du Morbihan - Alain GUIHARD, Conseiller départemental du Morbihan et Maire de Nivillac – Michel GUIHEUX, Vice-Président du « CDBKLD » - Françoise GUIMAS, DREAL des Pays de la Loire – Franck HERVY, Conseiller Départemental de la Loire-Atlantique – David LAPPARTIENT, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan - Benoît LE GALLIOT, Délégation InterRégionale de l'ONEMA – Dominique LEFEBVRE RAUDE, Association SEMAPHORE - René LEROUX, Conseiller Départemental de la Loire-Atlantique - Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine – Jean-Claude MENARD, Association Estuaires Loire-Vilaine François MOUSSET, Maire du Tour du Parc – Michèle NADEAU, Maire de Surzur – Frédéric NICOLAZO, Syndicat conchylicole de la rivière de Pénerf - James PORCHER, Pêcheur Professionnel CDPMEM 56 – Monsieur le Président – Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys - Monsieur le Président du COPIL « Rivière de Pénerf et marais de Suscinio » - Monsieur le Président du COPIL « Marais de Guérande, Traict du Croisic et Dunes de Pen Bron » et « Marais du Mès, Baie et Dunes de Pont Mahé » - Monsieur le Président, Fédération Nationale des Pêcheurs plaisanciers et sportifs de France – Monsieur le Président, COREPEM - Jean-Claude ROUÉ, Représentant de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique - Eric THOUZEAU, Conseiller régional des Pays de la Loire -

1. ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE COMITE D'ESTUAIRE

Le diagnostic de la baie de Vilaine est maintenant finalisé ; la note de synthèse a été diffusée en réunion. Les modalités d'élaboration de la feuille de route du Comité d'estuaire et le planning correspondant, repris ci-dessous, ont été validés en séance. L'objectif est d'aboutir à un plan d'actions issu des travaux des commissions thématiques début 2016.



Les travaux ont déjà débuté sur la thématique communication / sensibilisation, il est donc prévu de proposer au Comité d'estuaire des actions sur cette thématique lors d'un Comité d'estuaire à l'automne 2015.

Il est proposé de créer des commissions thématiques pour travailler sur les différentes thématiques qui sont ressorties du diagnostic de la baie de Vilaine, en repartant des travaux des ateliers constitués lors du Comité d'estuaire du mois de mars 2015 :

- ✓ Qualité de l'eau
- ✓ Envasement
- ✓ Milieux naturels
- ✓ Communication, sensibilisation
- ✓ Urbanisme, érosion, risques côtiers, identité de la Baie de Vilaine, usages littoraux et paysages
- ✓ Gouvernance

Les objectifs des commissions thématiques sont d'élaborer et de piloter la feuille de route sur chaque thématique et d'en référer au Comité d'estuaire. Elles devraient se réunir entre 2 et 3 fois par an.

Les participants au Comité d'estuaire ont été invités à s'inscrire dans chacune de ces commissions thématiques. Les inscrits sont listés en annexe de ce compte-rendu.

Cette première liste sera par la suite complétée avec les personnes absentes lors du Comité d'estuaire. Il est toujours possible de s'inscrire aux commissions thématiques, en envoyant un mail à flore.salaun@eptb-vilaine.fr, avant le 15 septembre 2015, afin d'être associé dès les premiers travaux des commissions.

Chaque commission thématique aura un référent :

- ✓ Qualité de l'eau : Bernard Audran, Colette Benoit, Guy Le Gal
- ✓ Envasement : Bruno Le Borgne, Bernard Le Guen
- ✓ Communication / sensibilisation : Edouard Daniel, Jean-Pierre Bernard
- ✓ Gouvernance : Comité Permanent

Il reste à nommer un référent pour les commissions « Milieux naturels » et « Urbanisme, érosion, risques côtiers, identité de la Baie de Vilaine, usages littoraux et paysages ». Ils pourront être désignés lors de la première réunion de chaque commission thématique.

Les premières réunions des commissions thématiques auront lieu à l'automne. Les participants de chaque commission thématique recevront la première liste des pistes d'actions imaginées lors du Comité d'estuaire de mars 2015, afin de préparer la réunion.

2. SUIVI DES MIGRATIONS A LA PASSE A POISSONS DU BARRAGE D'ARZAL

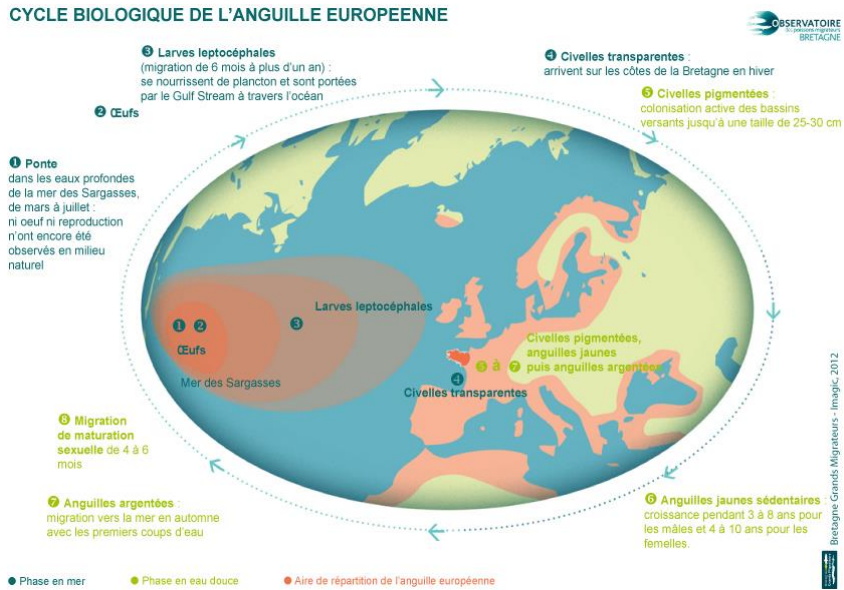
Un point a été réalisé par Cédric Briand, de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, sur le suivi des migrations au niveau des passes à poissons du barrage d'Arzal.

Les suivis concernent les civelles et les anguilles, l'alose, la lamproie marine. Les supports présentés sont disponibles sur le site internet de l'IAV.

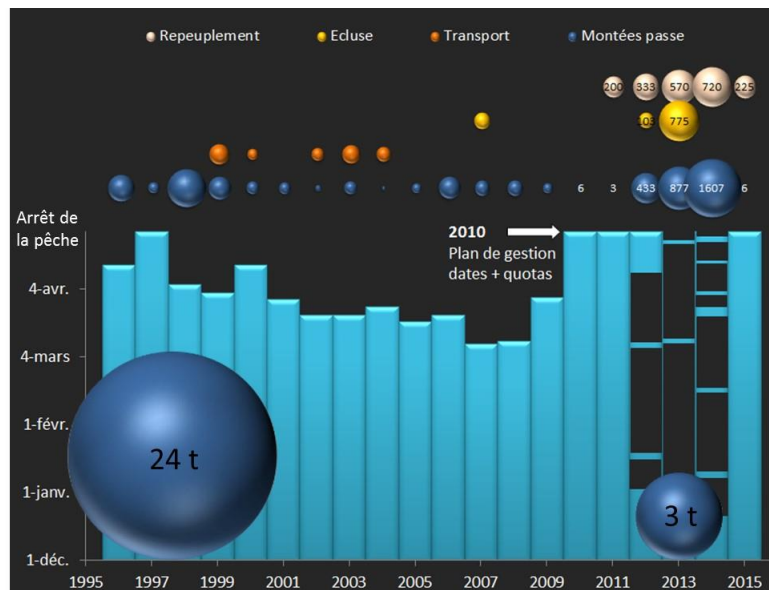
Civelles – anguilles :

Leur cycle biologique est synthétisé dans le schéma ci-dessous. Il est important de noter que le cycle de l'anguille part de la mer des Sargasses avec la ponte des anguilles. Les civelles arrivent sur les côtes de Bretagne en hiver et évoluent en anguilles jaunes puis argentées dans les bassins versants, en eau douce, pendant plusieurs années. Elles vont ensuite retourner dans la mer des Sargasses pour pondre.

CYCLE BIOLOGIQUE DE L'ANGUILLE EUROPEENNE



On remarque que de moins en moins de civelles arrivent dans la Vilaine et en Europe ; plusieurs facteurs, pas tous bien connus, sont la cause de cette raréfaction. Par ailleurs, le graphique ci-dessous illustre le suivi de la pêcherie et des migrations à Arzal. Il montre notamment que les montées des civelles à la passe à poissons ont été plus importantes en 2012, 2013 et surtout 2014, lors des arrêts fréquents de la pêche ; elles sont redescendues très fortement en 2015.



Il a également été rappelé en réunion que le barrage d'Arzal reste un piège pour les civelles, malgré les passes à poissons mises en place depuis 20 ans maintenant.

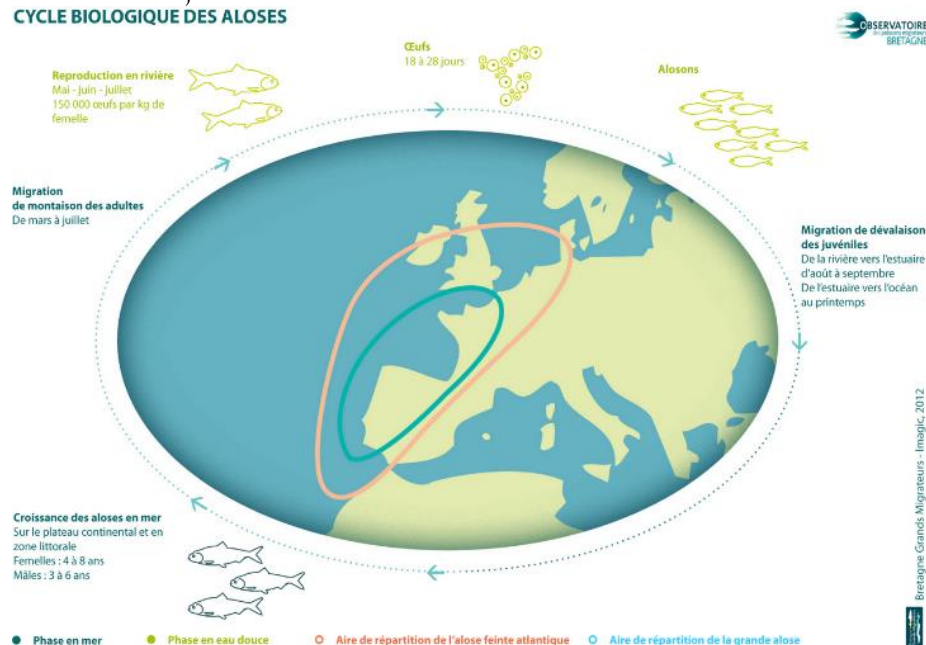
Un système a été également mise en place pour suivre la dévalaison des anguilles, c'est-à-dire la descente du bassin vers l'estuaire. Ce système, appelé Didson, a permis d'estimer le nombre d'anguilles qui redescendent : 130 000 en 2012-2013 et 110 000 en 2013-2014.

Grande Alose :

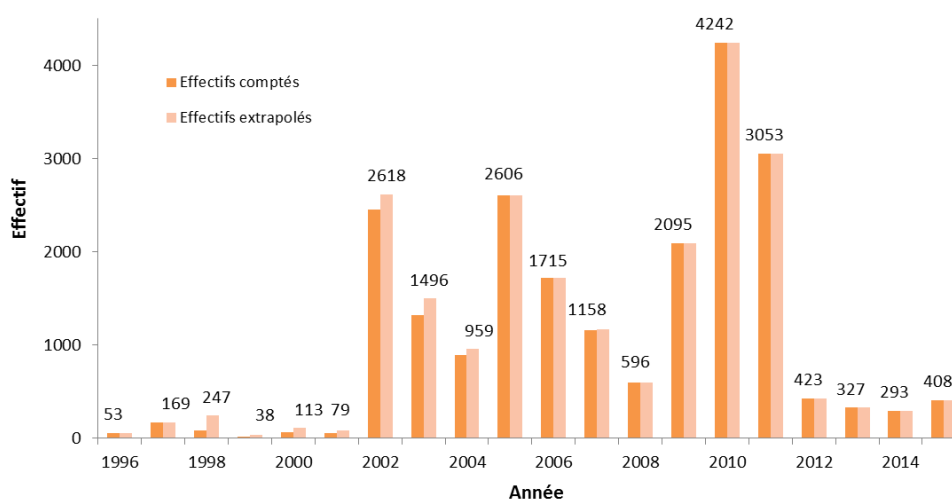
La grande alose utilise la passe à poissons du barrage d'Arzal. Son cycle biologique est synthétisé dans le schéma ci-dessous.

L'aire de répartition de l'alose est plus limitée que celle de l'anguille. L'alose se reproduit et pond en rivière. Les alosons migrent suite vers la mer et y grandissent en mer pendant plusieurs années. Les aloses remontent ensuite en estuaire entre mars et juillet pour rejoindre l'eau douce pour la reproduction entre mai et juillet.

CYCLE BIOLOGIQUE DES ALOSES



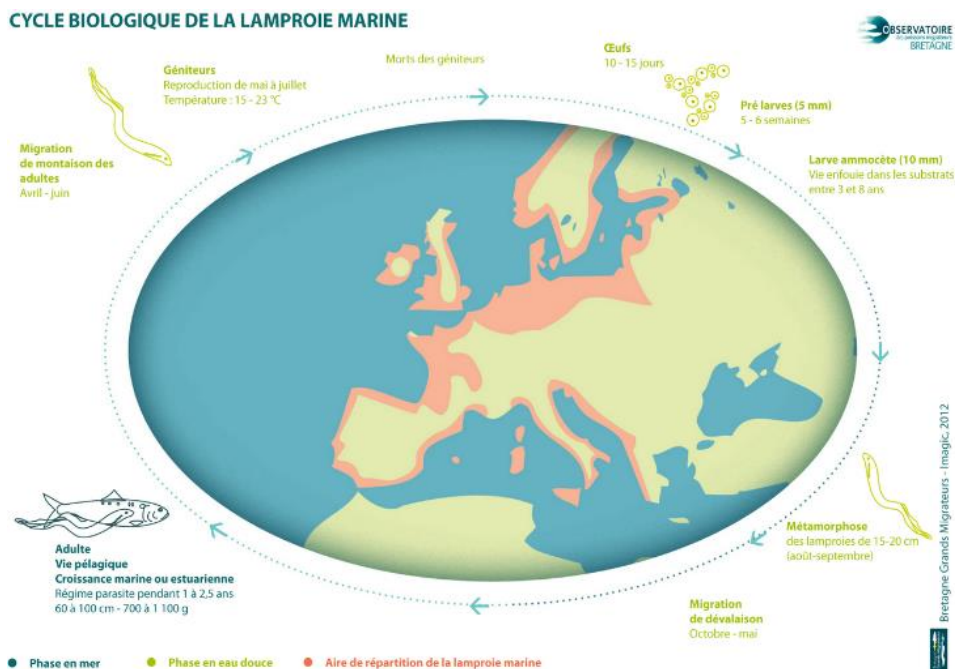
Le passage d'aloses à la passe à poissons du barrage d'Arzal a très fortement diminué depuis 2012 (cf graphique ci-dessous). Les **chiffres deviennent alarmants et posent la question du maintien de l'espèce dans l'estuaire et le bassin de la Vilaine.**



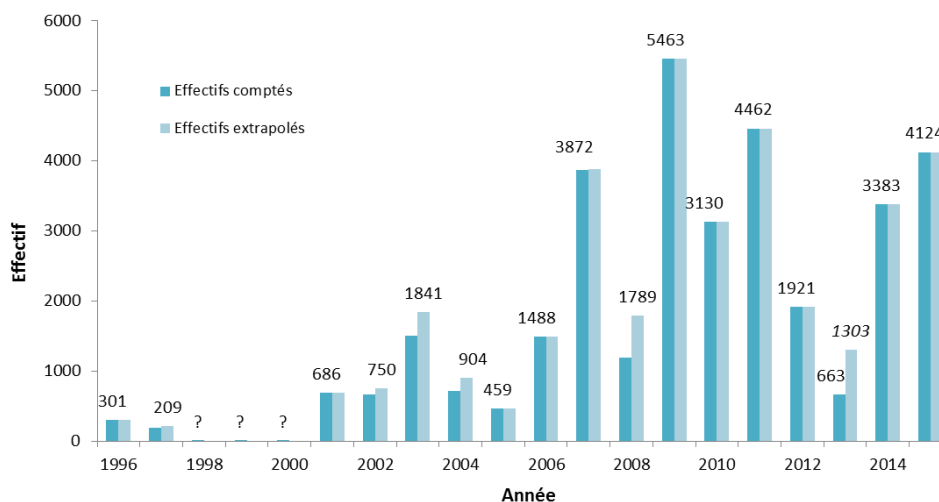
On estime en parallèle des effectifs d'aloses très importants capturés par la pêche depuis 2012.

La lamproie marine :

Son cycle biologique est synthétisé dans le schéma ci-dessous.



L'aloise présente également un cycle de vie en eau douce et en eau de mer. Seule la croissance en phase adulte est réalisée en eau de mer ou estuarienne, le reste du cycle se produisant en eau douce. Les effectifs estimés à la passe à poissons ne montrent pas de risque actuel sur le stock.



3. SUIVI DES BLOOMS DE PHYTOPLANCTON EN BAIE DE VILAINE

Les blooms de phytoplancton constituent une problématique majeure et récurrente en estuaire et baie de Vilaine.

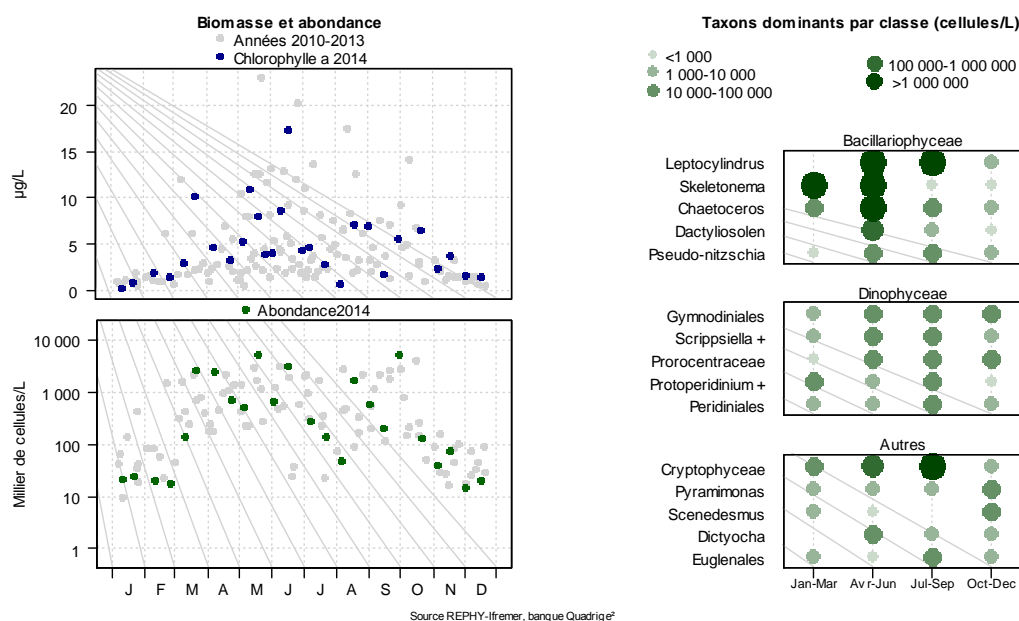
Le suivi par le réseau REPHY

Ifremer a fait le point sur ces blooms de phytoplancton, leurs manifestations et leurs impacts. Le Réseau de suivi du phytoplancton et des phycotoxines (REPHY) et ses résultats ont ensuite été présentés. A savoir, Ifremer publie chaque année le bilan de l'ensemble de ses suivis, disponibles sur internet. Les points de prélèvement utilisés sont localisés sur la carte ci-dessous :

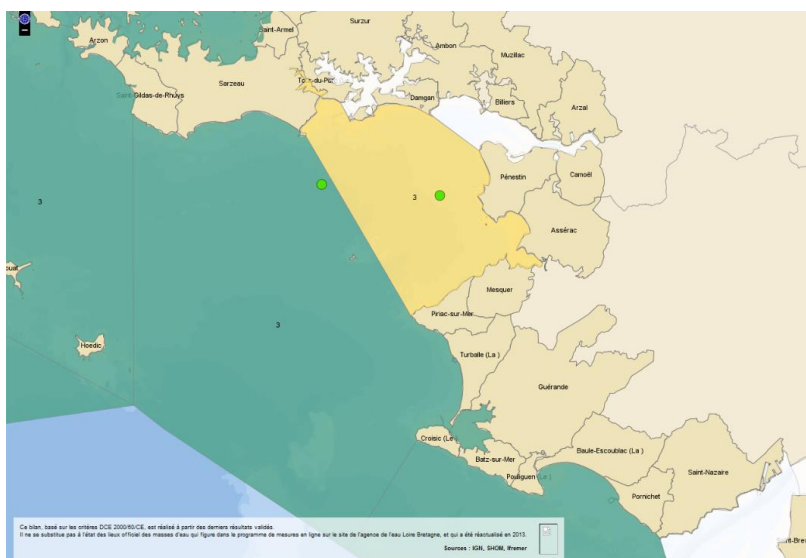


✓ Surveillance environnementale

Le point utilisé pour la surveillance environnementale est « Ouest Loscolo ». Les résultats des suivis pour 2014 sont repris ci-dessous, et montrent les augmentations printanières et estivales de concentrations des deux paramètres de suivis des blooms : la chlorophylle a et l'abondance de phytoplancton (en nombre de cellules/l).



Il est important de savoir que la masse d'eau « baie de Vilaine côte » présente la qualité la plus dégradée vis-à-vis du phytoplancton au niveau national. Elle est ainsi classée au titre de la Directive Cadre sur l'Eau en « état moyen ». L'objectif environnemental de bon état sur cette masse d'eau est fixé à 2027.

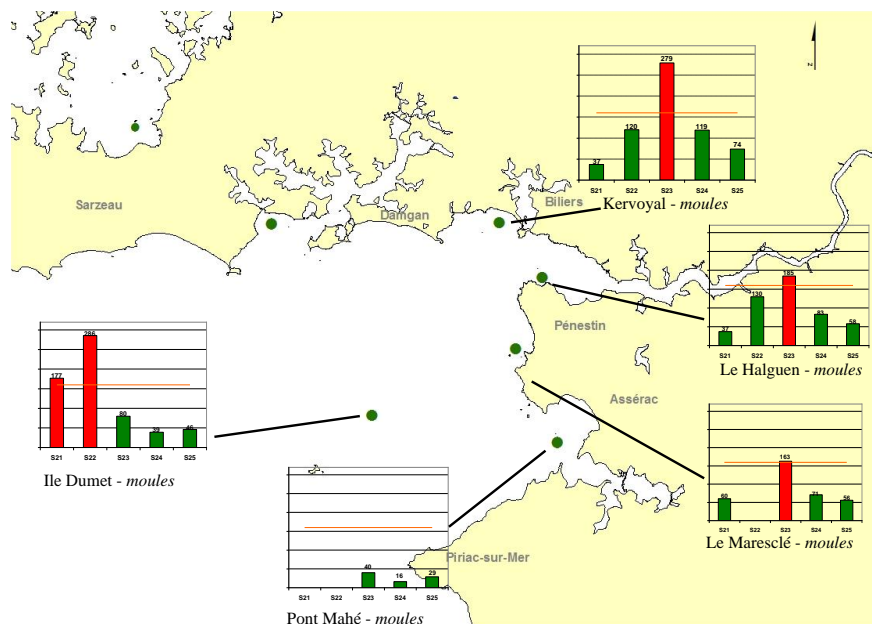


✓ Surveillance sanitaire

Ifremer effectue la détection des espèces phytoplanctoniques productrices de toxines, et la recherche de ces toxines dans les coquillages. Les différentes espèces et toxines correspondantes ont été présentées, et sont reprises ci-dessous :

| | Toxine DSP | Toxine PSP | Toxine ASP |
|--------------------------------------|---|---|---|
| | | | |
| | <i>Dinophysis sp</i> | <i>Alexandrium sp</i> | <i>Pseudo-nitzschia sp</i> |
| Troubles chez les consommateurs | 2 à 12 heures. Diarrhées, douleurs abdominales, nausées et vomissements. | Moins de trente minutes. Fourmillements aux extrémités, engourdissements autour des lèvres, vertiges et nausées, paralysie et troubles respiratoires (mortels) | 2 à 24 heures. Vomissements, diarrhées. Puis entre 24 et 48 heures, symptômes neurologiques : maux de tête persistants, troubles de l'équilibre ou de la vue, perte de mémoire, altérations de la conscience, convulsions et coma. |
| Seuil d'alerte dans l'eau | 500 cellules/L | 10 000 cellules/L | 100 000 ou 300 000 selon groupe |
| Test | analyses chimiques par CL-SM/SM | Bio-essai sur souris | analyses chimiques par CLHP avec détection UV |
| Seuil sanitaire dans les coquillages | 160 µg/kg de chair totale | 80 µg/100g de chair totale | 20 µg/g de chair de coquillage |

Les derniers résultats du suivi des toxines lipophiles en baie de Vilaine sont également repris ci-après :



Après une fermeture liée à ces mauvais résultats, les sites ont été rouverts suite à des résultats inférieurs aux seuils pendant deux semaines consécutives.

Le projet Phenomer

Il s'agit d'un programme de recherche pour mieux connaître les blooms de phytoplancton. Le principe est de bénéficier des observations opportunes du grand public pour signaler ces phénomènes aléatoires et souvent de courte durée.

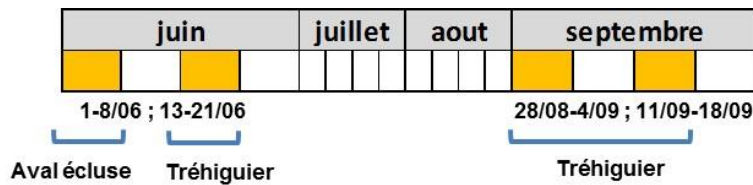
La démarche à suivre est détaillée dans le support présenté. Il est possible de communiquer son observation soit par téléphone (02 98 22 44 99), ou sur internet (www.phenomer.org) ou en utilisation l'application phenomer sur smartphone ou tablette. Des structures relais ont été mises en place en baie de Vilaine, dont l'objectif est de récupérer et envoyer les échantillons prélevés : Cap Atlantique (qui peut en plus réaliser les prélèvements), le CPIE Loire Océane, le Parc naturel Régional du Golfe du Morbihan, l'IAV).

4. QUESTIONS DIVERSES

Dragages estivaux

Suite aux difficultés rencontrées lors de l'hiver 2014-2015 pour réaliser les dragages, le groupe de travail envasement a demandé une dérogation aux services de l'état pour réaliser des dragages estivaux pendant l'été 2015, qui ont été acceptés.

Ils auront lieu selon le planning suivant :



Pour rappel, les suivis réalisés lors des dragages estivaux en 2013 ont montré l'absence d'impact des travaux sur la qualité de l'eau.

Site internet dédié à la navigation

L'IAV a réalisé un site internet dont l'objectif est de faciliter la navigation de l'estuaire de la Vilaine à Redon : www.lavilaine.com

Ce site est facilement utilisable sur smartphone et tablette.

En cas de remarques, merci de contacter Flore SALAÜN : flore.salaun@eptb-vilaine.fr ou au 02 99 90 88 44.

Intervention de l'association CDBKLD

A sa demande, l'association CDBKLD est intervenue rapidement à la fin du Comité d'estuaire pour présenter les raisons de ses craintes par rapport au projet des Mâts au large de Damgan.

NB : Ce compte-rendu est téléchargeable sur le site Internet de l'IAV (<http://www.eptb-vilaine.fr>) ainsi que l'ensemble des diaporamas présentés lors de ce Comité d'Estuaire.

ANNEXE 1 :

**PREMIERE LISTE DES INSCRITS AUX COMMISSIONS
THEMATIQUES PENDANT LE COMITE D'ESTUAIRE**

| |
|------------------------------|
| COMMISSION ENVASEMENT |
|------------------------------|

| | |
|--------------------------|---|
| Jean-Paul BENON | Compagnie des Ports du Morbihan jp.benon@compagniedesportsdumorbihan.fr |
| André JACQUEMIN | APPAC andre.jacquemin0263@orange.fr |
| Lucien PERROCHON | APPAC perrochon.lucien@wanadoo.fr |
| Eric KERDELHUÉ | DSBV eric.kerdelhue@wanadoo.fr |
| Nathalie GIRARD | Mairie de Camoël girard-rival@orange.fr |
| Christophe PORCHER | Syndicat mytilicole christophe.porcher3@orange.fr |
| Sylvie LE BOT | Association SEMAPHORE sylvielb@gmail.com |
| Bruno LE BORGNE * | Maire Adjoint la Roche-Bernard, VP Arc Sud Bretagne, VP Comité d'estuaire brunolbrb@gmail.com |
| Bernard LE GUEN * | Maire de Camoël, VP Comité d'estuaire leguen.bernard@neuf.fr |

| |
|-------------------------------|
| COMMISSION QUALITE EAU |
|-------------------------------|

| | |
|-------------------------|---|
| Jean CUDENNEC | Association Eau et rivières de Bretagne j.cudennec@free.fr |
| Eric KERDELHUÉ | DSBV eric.kerdelhue@wanadoo.fr |
| Alain BOUGOUIN | CC Du Pays de Redon alain.bougouin@cc-pays-de-redon.fr abougouin@wanadoo.fr |
| Hervé PONTHEUX | Agence de l'Eau Loire Bretagne Délégation Ouest Atlantique herve.ponthieux@eau-loire-bretagne.fr |
| Céline D'HARDIVILLE | CDPMEM 56 cdhardiville@bretagne-peches.org |
| Jean-Luc RETAILLEAU | Syndicat PenBé-Mesquer jean-Luc.retailleau@orange.fr |
| Christophe PORCHER | Syndicat mytilicole christophe.porcher3@orange.fr |
| Sylvie LE BOT | Association SEMAPHORE sylvieb@gmail.com |
| Bernard AUDRAN * | Maire d'Ambon, VP du Comité d'estuaire audran.bernard@orange.fr |
| Colette BENOIT * | Maire Adjointe de Marzan, VP du Comité d'estuaire bc.56@orange.fr |
| Guy LE GAL * | Maire d'Assérac, Président du Comité d'estuaire earl.le.gal@orange.fr |

* Référents de la commission thématique

| |
|---|
| COMMISSION COMMUNICATION/SENSIBILISATION |
|---|

| | |
|------------------------------|--|
| Daniel BARON | CC du Pays de Redon - Directeur de Cabinet daniel.baron@cc-pays-redon.fr |
| Muriel CLERY | Élue Damgan muriel.clery@free.fr |
| Bénédicte DUPÉ | Association « Entre Mès et Vilaine » benedicte.dupe@sfr.fr |
| Edouard DANIEL * | Conseil Municipal Billiers, VP Comité d'estuaire edouard.daniel56@gmail.com |
| Jean-Pierre BERNARD * | Maire de Mesquer, VP Comité d'estuaire mairie.mesquer@wanadoo.fr |

| |
|---------------------------------------|
| COMMISSION QUALITE DES MILIEUX |
|---------------------------------------|

| | |
|---------------------|---|
| Hervé PONTHEUX | Agence de l'Eau Loire Bretagne Délégation Ouest Atlantique Eventuellement à confirmer hervé.ponthieux@eau-loire-bretagne.fr |
| Céline D'HARDIVILLE | CDPMEM 56 cdhardiville@bretagne-peches.org |

* Référents de la commission thématique

**COMMISSION URBANISME, EROSION, RISQUES COTIERS, IDENTITE BAIE DE
VILAINE,
USAGES LITTORAUX ET PAYSAGES**

| | |
|--|--|
| Marie-Roberte PERRON | Association « les Amis de Kervoyal » marie-roberte.perron@wanadoo.fr |
| Guy BECHAUX | Association Nautique de Foleux gbechx@gmail.com |
| Régine ROSSET | Maire de Billiers r.rosset@mairie-redon.fr |
| Patrick BROSSAUD | Maire de St Molf brossaud.p@wanadoo.fr |
| Hervé PONTHEUX Eventuellement pour les usages | Agence de l'Eau Loire Bretagne Délégation Ouest Atlantique herve.ponthieux@eau-loire-bretagne.fr |
| Bénédicte DUPÉ | Association « Entre Mès et Vilaine » benedicte.dupe@sfr.fr |
| Céline D'HARDIVILLE | CDPMEM 56 cdhardiville@bretagne-peches.org |